

CHANTIER : L'ENFANT A L'ECOLE

Synthèse des éléments partagés et construits collectivement

Un chantier particulier, inscrit dans la continuité du travail engagé dans le PEDT

Suite aux élections de juin 2020, les élus de la Ville de Concarneau ont décidé de lancer la construction d'un Projet Éducatif Local pour fixer les orientations sur les 6 années du mandat. Ce travail est conduit pour tous les publics concernés par les politiques éducatives de la Ville : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et leurs parents. Pour mener cette démarche, la Direction Education Jeunesse a créé Lab'Oussole : le laboratoire concarnois d'initiatives éducatives permettant de piloter le projet éducatif de la Ville avec des outils renouvelés et innovants. Il s'agit d'une démarche transversale associant le développement durable, la culture, le sport... tous les acteurs éducatifs du territoire concernés par cette question.

Le défi de cette 1^{ère} année de Lab'Oussole : construire collectivement un diagnostic pour analyser les besoins de la population, mettre en lumière les initiatives déjà mises en œuvre pour y répondre, identifier les ressources mobilisables, imaginer des solutions... L'objectif est de présenter ce projet éducatif au Conseil Municipal fin 2021.

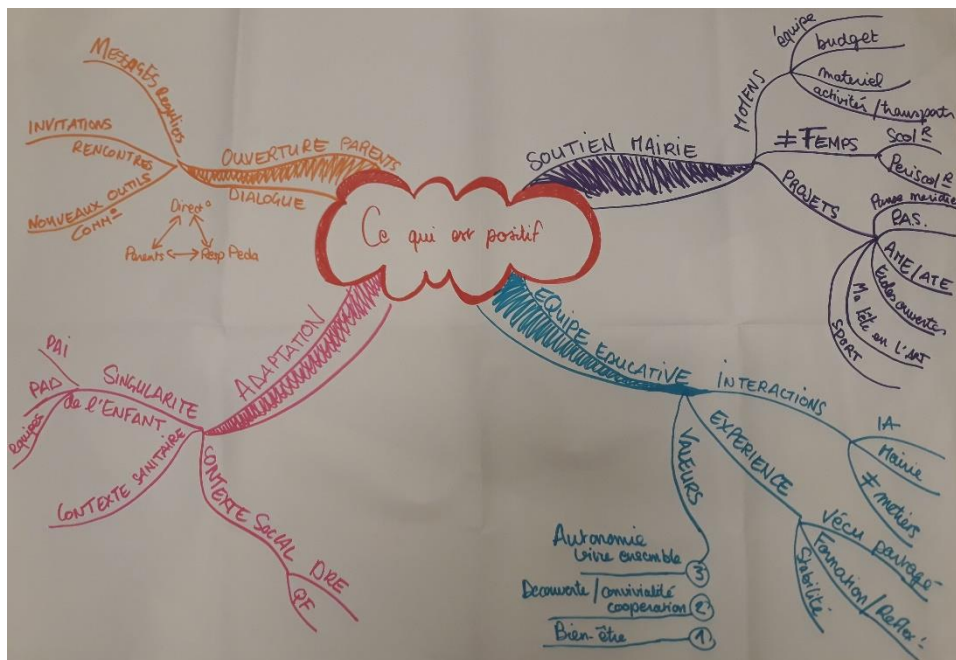
Un Chantier de Lab'Oussole s'est concentré sur « L'enfant à l'école » : ce chantier est particulier car il recouvre ce qui était déjà contenu dans le PEDT (Projet éducatif sur les temps scolaires et périscolaires) pour lequel nous avons beaucoup travaillé ensemble ces dernières années, avec les réformes des rythmes scolaires. Comme le PEDT arrive à échéance en fin d'année scolaire 2020, la Ville et l'Inspection Académique ont convenu de lier les 2 démarches en renouvelant le PEDT dans le cadre plus large de la définition du Projet Educatif Local.

Malgré le contexte sanitaire, le groupe s'est réuni à 6 reprises en respectant toutes les mesures barrières nécessaires. Des parents d'élèves, des directeurs d'école, l'inspecteur de circonscription et des conseillers pédagogiques, des responsables périscolaires, des cadres de la Direction Education Jeunesse de la Ville... ils se sont tous mobilisés, pour cheminer ensemble. Plusieurs invités ont également participé en fonction de la thématique abordée : ATSEM, animateurs du programme d'accompagnement à la scolarité, conseillère technique territoriale CAF, coordinatrice Réussite Educative, Directrice de l'IME Les Primevères... **Un grand MERCI à ce COLLECTIF !**



La confirmation de l'organisation du projet périscolaire et des rythmes scolaires

Le groupe de travail n'a pas travaillé sur une remise à plat complète de tout le PEDT, il s'est centré sur les points d'amélioration : les principes généraux d'organisation, les horaires des écoles et les services rendus sur le temps périscolaires sont confirmés. Un 1^{er} temps de travail lors de l'atelier a permis de souligner ce qui fonctionne, et c'est important aussi de mesurer tout ce qui est positif ! :



Les principes généraux sont donc confirmés dans ce nouveau PEDT :

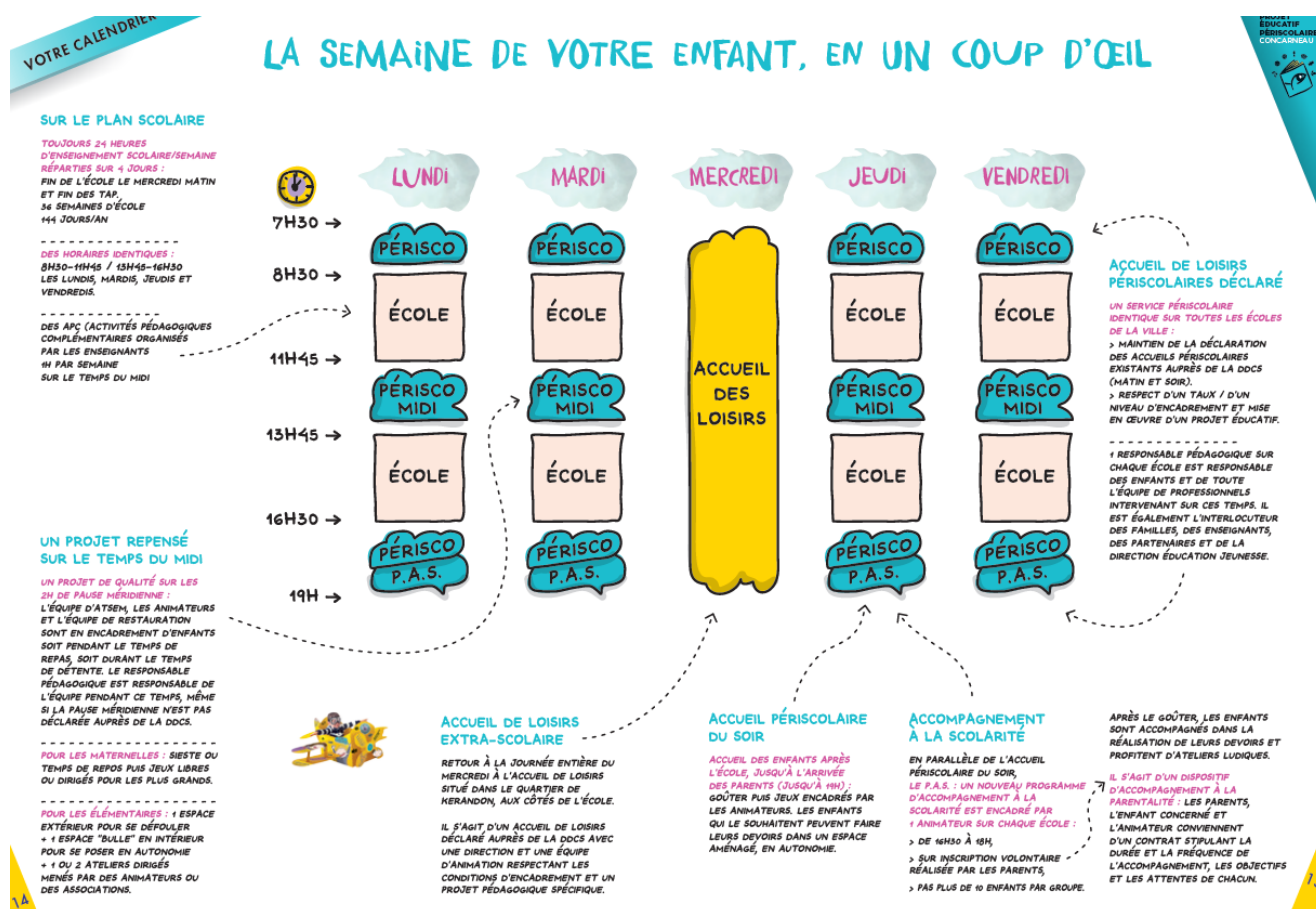
- > Un projet éducatif de territoire **commun** à toutes les écoles publiques de Concarneau. Le renforcement de la coordination assurée par la Ville en lien avec les Directions d'école et les Responsables Pédagogiques Périscolaires a pour but de faciliter la **cohésion des adultes** qui interviennent auprès des enfants et pour le fonctionnement global des écoles.
- > Un **accueil collectif de mineurs sur chaque accueil périscolaire déclaré** auprès de la SDEJS (Service Départemental de l'Engagement, de la Jeunesse et des Sports) et permettant de mettre en place des **propositions éducatives de qualité** ce qui implique le respect d'un taux d'encadrement et d'un niveau de qualification des équipes intervenant auprès des enfants.
- > Une **mise en œuvre suivie sur chaque école**, au plus près des réalités de terrain, en s'appuyant sur un responsable pédagogique du temps périscolaire qui encadre l'**équipe** et un **partenariat avec les associations locales**.
- > L'**apport de la Ville** pour permettre aux équipes enseignantes et périscolaires d'avoir les moyens nécessaires à l'accueil des enfants et à la mise en œuvre des projets validés répondant aux priorités portées par la Ville, dans le respect de ses ressources.

Les intentions éducatives vers lesquelles la Ville souhaite tendre dans les différents Accueils Collectifs de Mineurs qu'elle organise s'inscrivent également dans la durée :

- **Le bien-être de l'enfant :**
respecter les rythmes et besoins des enfants dans une dynamique bienveillante.
- **La découverte, la convivialité et la coopération :**
organiser des temps d'accueil de qualité, propices à leur épanouissement.
- **Autonomie et vivre ensemble :**
participer à l'autonomie de l'enfant, à sa socialisation, à son inscription dans la vie locale.

Pour respecter le rythme des enfants, le projet éducatif de la ville n'est donc pas centré uniquement sur la proposition d'activités, mais sur la mise en place des conditions du vivre ensemble. La mise en œuvre de ces valeurs éducatives repose sur les équipes périscolaires qui imaginent les moyens concrets à déployer dans un projet pédagogique.

Les horaires des écoles et les contours des services périscolaires sont stables, une demande de dérogation a donc été réalisée auprès de l'Inspection Académique pour maintenir l'organisation sur 4 jours d'école :



Les points d'amélioration travaillés

Le groupe a centré son travail sur les principaux points d'amélioration à envisager dans le PEDT par rapport à l'existant, du point de vue des acteurs composant le groupe. En 6 séances de travail, il n'était pas attendu une exhaustivité ou encore une résolution immédiate des difficultés rencontrées... Mais cela a permis de mettre sur la table plusieurs sujets et de voir ensemble quel accord permettait d'avoir un consentement ou comment imaginer des perspectives de travail à plus long terme.

1. LES ATSEM

> Proposition d'ajustement du planning à court terme

Un travail très concret sur l'organisation du planning des ATSEM a été identifié comme prioritaire à traiter collectivement : les postes d'ATSEM ont pour particularité d'être placés sous l'autorité du Maire (ce sont des agents municipaux) pour intervenir auprès des enfants en soutien des enseignants de maternelle, sur des temps péri ou extra-scolaire ou pour effectuer des missions d'entretien. Leur métier évolue... à la notion d'assistance aux enseignants pour l'hygiène des enfants et des locaux s'est ajoutée l'appartenance à la communauté éducative (décret 1^{er} mars 2018).

Depuis la rentrée 2019, une pause d'1/2 heure en fin de matinée est organisée dans le planning des ATSEM pour leur permettre de déjeuner, avant d'encadrer les enfants sur la pause méridienne (repas, récréation, temps calme, sieste). Cette pause a été régulièrement questionnée par les enseignants de maternelle, qui regrettent de se

retrouver sans ATSEM durant cette 1/2h. Le groupe de travail a décrypté, pour chaque partie prenante (ATSEM, Ville de CC, enseignants, enfants et parents) quelles étaient les difficultés rencontrées, les besoins importants. Puis, en prenant en compte la réalité des autres, le groupe a cherché des idées pour améliorer la situation. La solution était difficile à trouver, mais un accord a été trouvé, par consentement. Une proposition d'ajustement du planning est réalisée : chaque école est libre de poursuivre l'organisation actuelle ou d'imaginer un roulement de la pause des ATSEM. Par ailleurs, suite au souhait exprimé, 1 temps plus important d'échanges ATSEM/Enseignant et de préparation pour la mise en place des ateliers est validé tous les matins. Il est rappelé que le cadre horaire de travail est fixé par la Collectivité pour toutes les ATSEM : l'ajustement de planning va donc faire l'objet d'une validation en Comité Technique.

> La nécessité de création d'une charte des ATSEM

Au-delà de la question de l'organisation de travail des ATSEM, c'est la nécessité d'un travail plus complet sur les différentes facettes du métier d'ATSEM qui a été mis en lumière : leurs missions, leurs responsabilités, l'interaction avec l'enseignant, l'intégration dans l'équipe périscolaire et extra-scolaire, leur formation...

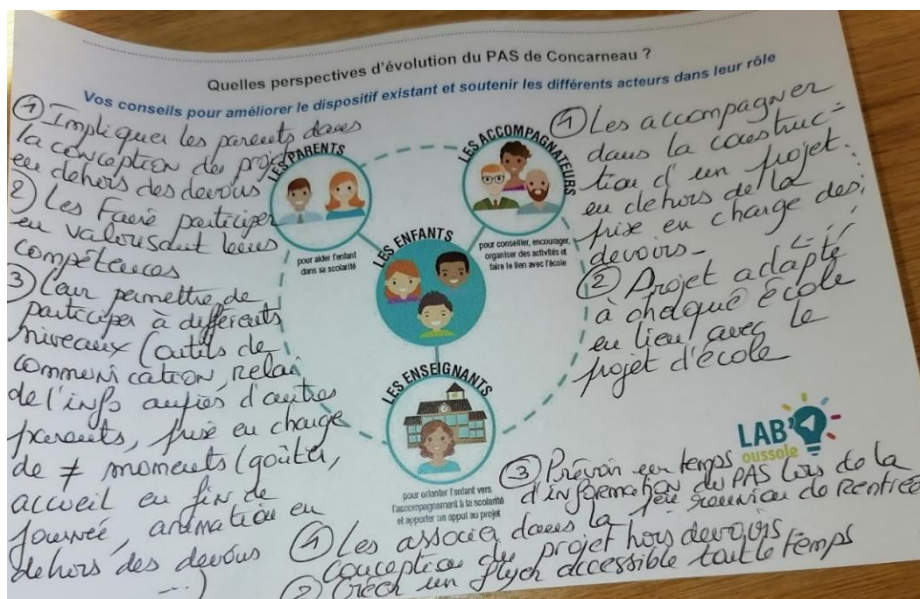
Il est proposé d'organiser un groupe de travail commun entre la Ville et l'Inspection Académique pour créer une charte des ATSEM. Cette démarche a déjà été conduite dans d'autres villes et permet de construire un référentiel commun qui précise leur participation à la communauté éducative, avec les enseignants et avec les équipes péri et extra-scolaires.

2. L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE :

> **Activités Pédagogiques Complémentaires** : les APC sont organisées par les enseignants 1h/ semaine, le midi, au bénéfice d'enfant en réponse à des besoins identifiés par les enseignants et en complémentarité avec les 24h d'enseignement hebdomadaire. Les APC n'ont pas fait l'objet de d'échanges au sein du groupe de travail.

> **Programme d'Accompagnement à la Scolarité** : Nouveau dispositif d'accompagnement des enfants et de soutien à la parentalité mis en place par la Ville sur le temps périscolaire entre 16h30 et 18h. Il s'agit d'une aide méthodologique aux devoirs et d'activités et projets menés en lien avec les apprentissages scolaires. Les parents et les enfants s'y inscrivent dans une démarche volontaire. Un animateur de la Ville est dédié sur chaque école pour assurer cette mission. Il s'agit d'un dispositif très jeune, qui a été entravé dans sa mise en œuvre par la crise sanitaire. A l'heure actuelle, pas de « label CAF » sollicité pour rentrer dans le cahier des charges des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité. Le groupe de travail a permis de faire un bilan détaillé des atouts et faiblesses du fonctionnement actuel, du point de vue de chaque acteur. Plusieurs pistes de travail sont dégagées :

Il est proposé que le coordinateur scolaire-périscolaire de la Ville accompagne le groupe des 7 animateurs du PAS à la prise en compte de ces pistes d'amélioration et se rapproche des différents acteurs pour amplifier le lien avec les enseignants, et encourager la participation des parents.



> **Dispositif Ecoles Ouvertes, vacances apprenantes** : Le dispositif "École ouverte" a été renforcé à l'été 2020 afin de permettre aux élèves d'élémentaires de bénéficier de renforcement scolaire, d'activités éducatives et de loisirs pendant les vacances. Une collaboration spontanée s'est organisée à Concarneau entre les équipes enseignantes et les services de la Ville pour monter rapidement ce dispositif dans 3 écoles : Centre-ville, Kerandon et Lanriec. Un bilan serait nécessaire pour ajuster le dispositif s'il devait se remettre en place. Le groupe de travail n'a pas creusé cette dimension, mais il a été plusieurs fois mentionné la volonté de structurer la démarche pour une bonne collaboration entre les différents intervenants.

3. Le soutien à la parentalité

> CONSTATS :

- une définition du soutien à la parentalité réalisée par les membres du groupe qui comporte les notions suivantes :

- un intérêt indéniable à renforcer les propositions sur la Ville qui permettent une écoute des parents, un partage et qui les associent aux propositions. Des formats d'accompagnement à penser autour de la réflexion (des groupes de parole, une écoute individualisée...) mais également autour du « faire ensemble » (des ateliers, des temps conviviaux...) entre parents et/ou avec les enfants.



- une perception très parcellaire des dispositifs existants, pas de vision d'ensemble. Un flou sur les spécificités des propositions : pour quels parents ? dans quelle situation ? pour faire quoi ? Une difficulté à orienter des parents, ou solliciter un soutien par la connaissance approximative des propositions concrètes réalisées sur la Ville.

> PERSPECTIVES :

Ce n'est pas un axe de travail spécifique à l'école, mais une démarche commune scolaire/péri et extra-scolaire, pour les parents de tout-petits, d'enfants ou d'ado. Un travail transversal à envisager sur la ville : pour informer sur les dispositifs existants, imaginer de nouvelles propositions, et les mettre en œuvre en associant les parents ou les partenaires volontaires. Un besoin pour de nombreux parents, tout au long du parcours de vie.

4. L'accueil des enfants en situation de handicap

> CONSTATS :

- Mise en évidence des difficultés du recensement, et des précautions d'analyse. Malgré tout, réalisation d'une étude avec les chiffres clefs sur la ville : 62 enfants scolarisés concernés par une situation de handicap ou avec des besoins particuliers sur les temps péri-extra-scolaires.

- Le partage du diagnostic avec les parties prenantes a permis de mettre en évidence :

- 80% des enfants concernés par une situation de handicap sont en élémentaire / 20% en maternelle : un constat certainement lié au temps nécessaire pour l'observation et le diagnostic, l'acceptation de la situation, la prise en compte des difficultés, et la sollicitation d'aide et leur mise en place... un besoin de soutien pour les professionnels entourant les enfants en maternelle (enseignants, ATSEM, animateurs) pour accompagner les enfants et leurs parents.
- des difficultés pour les parents (et les professionnels) à s'y retrouver dans les acteurs qui peuvent les accompagner, et dans les démarches à réaliser pour bénéficier d'un soutien.
- de nombreuses initiatives ont été prises sur le dernier PEDT pour avancer : jours de sensibilisation des professionnels, création d'outils pour l'accueil des enfants en périscolaire et extra-scolaire, organisation de temps de concertation par l'Education Nationale lors de réunions d'équipes éducatives, présence de référents de l'IME lors des 1ers temps d'accueil en ACM... mais des pratiques et des moyens à consolider pour que la situation s'améliore réellement.

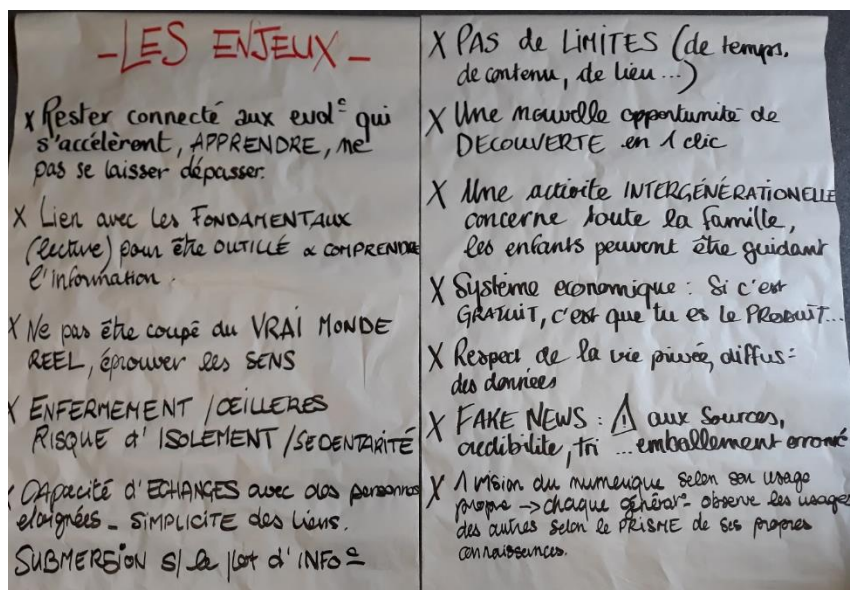
> PERSPECTIVES :

Poursuite de la dynamique avec la mise en place d'un groupe de travail à l'échelle de la ville afin de mettre en place des formations, analyses de pratique, espaces de concertation, des outils d'information pour les parents et les professionnels. Poursuite également de la réflexion sur le parcours d'accueil en ACM.

5. Le numérique et l'éducation aux médias

La perspective de travail sur le numérique était absente du dernier PEDT. Aujourd'hui, le numérique a pris une place inédite et quotidienne dans la vie des familles, à l'école et dans nos structures. C'est une tendance inéluctable qui a été amplifiée avec la crise sanitaire. La question qui se pose à nous est de savoir comment accompagner le mouvement, composer avec, quelle opportunité cela peut créer, quelles précautions prendre, quel accompagnement imaginer... bref quels enjeux éducatifs du numérique pour les années à venir pour les enfants et ceux qui les entourent ?

> CONSTATS :



> PISTES :

- ENVISAGER le numérique comme un OUTIL PEDAGOGIQUE INTERESSANT mais à DOSER et à ACCOMPAGNER par les adultes, à pratiquer avec l'enfant pour découvrir et apprendre.
- REFLECHIR COLLECTIVEMENT aux alternatives aux écrans « d'occupation »
- Donner des CLEFS pour accompagner les enfants dans leurs usages, pour SE SAISIR POSITIVEMENT de ces outils incontournables et SE PROTEGER DE LEURS EFFETS NEGATIFS.
- Des actions à penser différemment selon l'âge et le développement de l'enfant, en partant des usages de chacun pour comprendre et accompagner.
- En lien avec L'EDUCATION A LA SANTE (isolement, sédentarité, lumière bleue), à L'EDUCATION A LA CITOYENNETE (harcèlement, diffusion de données) et à L'EDUCATION AUX MEDIAS (tri de l'information, vérification des sources, prise de recul)
- Un travail à conduire en lien avec les PARENTS dans une approche non BLAMANTE, lien avec des actions de soutien à la parentalité dans une optique positive, sans jugement.
- Un travail commun sur les différents temps de l'enfant : à la maison, à l'école, dans les structures périscolaires et extra-scolaire...

> PERSPECTIVES :

L'accompagnement des pratiques à l'appropriation des outils, l'apport de ressources pour ceux qui entourent les enfants est tout aussi important que l'investissement dans des outils adaptés.

Sur l'investissement, le plan de relance du gouvernement est sollicité pour

- Améliorer le réseau pour résoudre les problèmes de connexion, qui peuvent mettre à mal le développement de tout projet numérique.

- Acquérir un « pack d'équipement numérique » mobile, pour le mettre à disposition des équipes pédagogiques volontaires, les accompagner dans la prise en main et la mise en œuvre de leur projet en mobilisant les ressources locales. Apprendre par l'expérience, tester avant d'aller plus loin, s'approprier concrètement d'autres usages numériques.
- Tester un espace numérique de travail sur 2 écoles avant d'imaginer le déployer sur toute la ville.

Sur le plan de l'accompagnement, **il est proposé de constituer un collectif de travail sur l'éducation aux médias et l'accompagnement aux enjeux du numérique**. Ce collectif de travail serait composé de plusieurs parties prenantes volontaires (DEJ, DSI, IA, autres acteurs locaux comme CCA ou FabLab), et concernerait ce qui se passe à l'école et autour de l'école, en direction des enfants et des jeunes.

- partager les enjeux éducatifs du numérique, définir la façon dont nous pouvons les mettre en œuvre sur Concarneau...
- lancer la démarche expérimentale pour accompagner les équipes éducatives volontaires à s'approprier les outils, les ressources numériques.
- réfléchir collectivement aux outils communs à imaginer : services, ressources numériques, et accompagnement des équipes... et également aménagement d'espaces (ex : fond vert...)
- analyser les demandes et définir les investissements adaptés pour la DEJ. Être à l'écoute des freins rencontrés dans la pratique pour ajuster les prochains investissements, réfléchir à la mise en place d'un prochain PPI.

6. Le soutien aux initiatives éducatives

Comment faciliter la cohésion entre adultes parents/enseignants/périscolaire sur chaque école ? Comment encourager le développement d'initiatives éducatives innovantes ? Quelles conditions réunir pour faciliter la mise en place d'actions communes ?

> CONSTATS :

Plusieurs projets déjà déployés sur les écoles : à l'initiative d'enseignants, de la Ville ou des parents d'élèves. Un intérêt à partager ces projets pour qu'ils soient portés plus largement que par l'un des acteurs et prennent de l'ampleur. Un soutien déjà apporté par la Ville suite aux sollicitations, mais une démarche au coup par coup. Peu de visibilité, un besoin de valorisation des initiatives pour montrer l'investissement des acteurs et l'intérêt pour les enfants. Un intérêt à poursuivre sur la création de projets en commun, à travailler ensemble dans la convivialité.

Ex projets déjà lancés : Création et Labellisation d'Aires Marines ou Terrestres Educatives, soirées jeux de société, fêtes de l'école ou temps festifs, P'tits dèj, Soirée Débat pour parents, création du blog Tatatalam ou de site pour l'école, aménagement d'espaces communs...

> PERSPECTIVES :

La définition de ressources au sein de Lab'Oussole, pour soutenir les initiatives, favoriser les expérimentations et communiquer sur la mise en œuvre concrète du Projet Educatif tout au long de l'année pour partager les expériences menées. Des ressources qui pourraient prendre les formes suivantes :

- un accompagnement méthodologique pour le montage et l'évaluation des projets.
- la mise en réseau avec le secteur associatif local ou des ressources spécialisées pour apporter des éclairages complémentaires.
- une bourse à l'initiatives pour soutenir financièrement la mise en place des projets : définition des critères, du jury, de l'enveloppe financière.
- l'acquisition de matériel à prêter pour faciliter la mise en place d'évènements conviviaux.
- l'organisation de temps communs d'étude ou de formation

BILAN de la DYNAMIQUE

Le groupe a réalisé un bilan final positif des ateliers de travail : qualité de dialogue et des échanges avec toutes les parties prenantes, animation des ateliers efficace pour permettre l'évolution du groupe et son cheminement (fluidité des échanges, écoute attentive, convivialité...), co-éducation commence dès la réflexion : même s'il y a des divergences, le travail en commun et le maintien du dialogue sont essentiels pour avancer, une diffusion nécessaire de nos travaux pour permettre l'appropriation plus élargie en dehors du groupe de travail, bien d'autres sujets à approfondir ensemble... L'objectif de ces ateliers était de créer les meilleures conditions pour réfléchir collectivement aux enjeux éducatifs à creuser dans les écoles à Concarneau dans les prochaines années. Cette synthèse va apporter une contribution importante au Projet Educatif Local qui sera présenté d'ici la fin de l'année 2021 en Conseil Municipal. Lab'Oussole permet de travailler ensemble aux fondations pour construire le projet éducatif, mais le travail ne s'arrête pas là : il s'agit ensuite de piloter la mise en œuvre des priorités retenues, sur un mode collectif, expérimental et participatif.